

## FIFA vs justice suisse: 1-0

## Gianni Infantino gagne un recours clé et 5000 francs

**Le procureur fédéral extraordinaire chargé d'enquêter sur les rencontres secrètes du boss du football doit se récuser.**

Lise Bailat Berne

C'était l'homme providentiel. Celui qui devait remettre de l'ordre dans la justice suisse. En septembre dernier, l'Assemblée fédérale nommait officiellement l'Obwaldien Stefan Keller au poste de procureur extraordinaire. Sa mission: enquêter sur les rencontres secrètes qui ont eu lieu en 2016 et 2017 entre l'ancien procureur général Michael Lauber et le président de la Fédération internationale de football (FIFA) Gianni Infantino.

Ces réunions non protocolées ont ébranlé les institutions fédérales si violemment qu'elles ont fini par pousser Michael Lauber à la démission.

Mais le mystère demeure: qu'est-ce qui s'est dit alors? Ces rencontres étaient-elles anodines ou répréhensibles? Quel rôle ont joué les autres participants à ces réunions, dont André Marty, le chef de communication du Ministère public de la Confédération (MPC) qui vient d'être transféré à la communication des CFF, et Rinaldo Arnold, le premier procureur du Haut-Valais?

### Un procureur trop bavard

La vérité - judiciaire du moins - devra attendre. Un coup de théâtre a pris de court la Berne fédérale mercredi. L'homme providentiel, Stefan Keller, est récusé. La Cour des plaintes du Tribunal pénal fédéral admet un recours du boss de la FIFA, Gianni Infantino, contre l'Obwaldien.

Le problème en somme, c'est que Stefan Keller s'est montré trop bavard et même parfois partial, selon la Cour des plaintes du



Gianni Infantino sera indemnisé par le Ministère public de la Confédération. KEYSTONE

«La Cour a déclaré que la partialité de M. Keller ne pouvait garantir une procédure équitable.»

**Fédération internationale de football**

Tribunal pénal fédéral. Ils ont retenu quatre communiqués et une déclaration comme motifs de mise à l'écart.

Il faut dire que l'Obwaldien soigne une communication originale pour un procureur extraordinaire. Il a un site internet sur lequel il publie des communiqués de presse liés à ses enquêtes, dans lesquels il parle d'ailleurs parfois de lui à la troisième personne.

L'une de ces communications en particulier a mis le feu aux poudres. Elle date de décembre. Le procureur fédéral extraordinaire y explique avoir terminé ses investigations sur l'utilisation par Gianni Infantino d'un jet privé

entre le Suriname et la Suisse en 2017. Puis, tout en reconnaissant que cela ne relève pas de son mandat d'enquête, il écrit qu'une instruction pénale devrait être ouverte pour «gestion déloyale» dans cette affaire.

Le problème, relève la Cour des plaintes, c'est qu'en faisant cela il n'a pas respecté la présomption d'innocence de Gianni Infantino, d'autant plus qu'il n'a pas transmis les actes au MPC et qu'aucune enquête pénale n'a été ouverte par ce dernier.

En résumé, la Cour des plaintes estime que Stefan Keller n'a pas toujours eu une «information objective, neutre et correcte dans l'intérêt du public» et que cela jette un doute sur son impartialité.

La FIFA jubile: «La Cour a déclaré que la partialité de M. Keller, démontrée par ses divers communiqués de presse, ses erreurs de procédure répétées et son déni constant des droits, ne pouvait garantir une procédure équitable», écrit-elle dans un communiqué publié mercredi.

Elle ajoute: «Dans l'ensemble, l'impression qui a été donnée est que M. Keller est préoccupé par

le fait de donner une image positive de lui-même et engagé dans des rapports unilatéraux au détriment du président de la FIFA.» Gianni Infantino recevra 5000 francs à titre d'indemnisation de la part du Ministère public de la Confédération.

### Quelles conséquences?

Et maintenant, quelles suites? Les conclusions de la Cour des plaintes compromettent-elles l'instruction? Le Tribunal pénal fédéral précise mercredi n'avoir pas encore examiné la demande de «nullité des actes de procédure conduits jusqu'à présent».

Mais à Berne, c'était l'embarras général mercredi. Le parlement, qui n'a même pas encore réussi à nommer le successeur de Michael Lauber, devra-t-il trouver encore une autre personne pour mettre fin à ce fiasco? «J'ai invité Stefan Keller et le président de l'Autorité de surveillance du MPC à notre séance de la Commission judiciaire (CJ) du 19 mai pour connaître leur manière d'arriver à progresser», se contente d'indiquer le conseiller aux États Andrea Caroni (PLR/AR), président de la CJ.

## «Nous sommes prêts à accueillir les touristes»

### Vacances en Italie

**En établissant son propre passeport sanitaire, la Péninsule s'ouvre aux touristes étrangers dès le 16 mai, à condition qu'ils soient vaccinés, guéris ou testés.**

L'Italie est sur les starting-blocks de la saison touristique. C'est Mario Draghi, jusque-là prudent sur les réouvertures, qui l'a annoncé, *urbi et orbi*, durant le G20 des ministres du Tourisme qui s'est tenu mardi à Rome. «Nous sommes prêts à accueillir les touristes du monde entier. Le moment de réserver les vacances dans la Péninsule est arrivé!» a proclamé le président du Conseil.

Rome n'attendra donc pas le passeport sanitaire européen, dont le lancement est prévu le 15 juin, pour ouvrir ses frontières. Le *green pass* transalpin entrera en fonction dès le 16 mai. Pour pénétrer sur le territoire, les visiteurs devront satisfaire une des trois conditions suivantes: avoir reçu les deux doses d'un vaccin agréé par l'Agence européenne de médecine - Pfizer, Moderna, AstraZeneca, Johnson & Johnson -, être en possession d'un document certifiant qu'ils ont eu le Covid-19 et ont des anticorps, ou présenter un test négatif datant de moins de 48 heures.

### Critères d'entrée

Munis d'un de ces trois documents établis par leur pays d'origine, ils pourront alors librement circuler dans la Péninsule sans se soumettre, comme c'est encore le cas, à une quarantaine de cinq jours. Ce *green pass* n'a pas d'existence matérielle, mais il est accordé sur la base du document fourni par le touriste en cas de contrôle. Pour l'instant, le précieux laissez-passer ne sera concédé qu'aux pays européens, mais le gouvernement espère l'étendre aux nations où une grande partie de la population est vaccinée, comme les États-Unis ou Israël.

Le *green pass* sera également accordé aux Italiens des zones jaunes, à faible diffusion du virus, qui pourront ainsi se rendre dans les

régions rouges (vallée d'Aoste) et orange (Sardaigne, Basilicate, Calabre, Pouilles et Sicile), où le Covid-19 est encore très présent.

L'Ascension sera donc le dernier week-end sous le signe des restrictions et les professionnels du tourisme espèrent afficher complet pour la Pentecôte. «Nous rattrapons notre retard, la Grèce et l'Espagne nous avaient précédés en annonçant qu'elles accueilleraient les touristes sans passeport sanitaire européen, explique Bernabò Bocca, président du syndicat hôtelier. C'est la première fois que nous pouvons nous appuyer sur une date certaine. Un hôtel n'est pas un magasin qui peut ouvrir d'un jour à l'autre, les clients réservent à l'avance.» L'enjeu est capital. Le secteur du tourisme, qui représente 6% du PIB italien, a perdu 18 milliards en 2020. Ainsi, les îles Mineures, Procida, Capri, Ischia, les îles Éoliennes, Lampedusa et Linosa, vaccineront en priorité leurs habitants afin d'obtenir le label «îles Covid free».

### Maintien du couvre-feu

Toutefois, le gouvernement ne veut pas faire passer le message de la levée totale des précautions. Les rassemblements de dizaines de milliers de tifosi de l'Inter Milan pour fêter la victoire du championnat ont suscité l'indignation. Les Internationaux de tennis de Rome, qui se dérouleront à partir du 13 mai, se joueront donc avec seulement 25% de la capacité d'accueil des gradins. La même jauge sera adoptée pour le Stade olympique de Rome, où se dérouleront en juin quatre matches de l'Euro 2021.

Et le pays se divise sur le couvre-feu encore en vigueur de 22h à 5h du matin. «En été, nos clients ne dînent jamais avant 21h, affirme un restaurateur romain. S'ils ne peuvent pas venir au restaurant, ils se rencontreront chez eux et personne ne fera respecter les distances. Le virus n'est pas plus dangereux après 22h!» Les médecins rappellent toutefois que la vie nocturne de l'été 2020 a largement contribué à la seconde vague de la pandémie. Saint vaccin, protégez-vous...

**Dominique Dunglas** Rome



Sur la place Saint-Marc, à Venise, le 1<sup>er</sup> mai, quelques jours l'allègement des restrictions. KEYSTONE

## Centres d'asile: violences sous enquête

### Justice

**Le Secrétariat d'État aux migrations a ouvert des procédures pénales liées au traitement de requérants. Des agents de sécurité sont suspendus.**

Une enquête externe devra déterminer si des mesures coercitives disproportionnées ont été appliquées contre des requérants d'asile dans certains centres fédéraux, comme l'affirment plusieurs médias, a annoncé le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) mercredi. La démarche du SEM fait notamment suite aux enquêtes du magazine politique «Rundschau» de la SRF, de la «Wochezeitung» (WOZ) et de la RTS.

Le directeur du SEM, Mario Gattiker, a chargé l'ancien juge fédéral Niklaus Oberholzer d'examiner les reproches formulés et de rédiger un rapport. Le public sera informé des résultats de l'enquête, précise le SEM.

Les médias parlent de provocations et de passages à tabac par le personnel de sécurité. Des ré-

sidents auraient été blessés et auraient dû être hospitalisés. Dans plusieurs cas, le personnel de sécurité aurait déformé les événements dans les rapports.

Des plaintes pénales ont été déposées à la suite d'un certain nombre d'incidents, notamment la coercition disproportionnée exercée sur des requérants, l'utilisation inappropriée de ce qu'on appelle les «salles de réflexion» et le fait que le personnel n'ait pas établi de rapports corrects. Ces cas font actuellement l'objet d'enquêtes pénales, dit le SEM.

Selon les médias, le SEM a suspendu quatorze agents de sécurité et leur a interdit toute nouvelle affectation dans les centres fédéraux. Huit d'entre eux travaillaient au centre de Boudry (NE) et trois aux centres d'Altstätten (SG) et de Bâle, a confirmé à Keystone-ATS Daniel Bach, chef de la communication du SEM.

Le travail dans les centres de requérants est un grand défi, a souligné Daniel Bach. Chaque année, plus d'un millier d'incidents sont enregistrés dans les quatorze centres fédéraux, allant des cra-

chats aux bagarres. Environ 350 agents de sécurité y travaillent.

La violence dans les centres de requérants est également examinée par une sous-commission de la commission de gestion du Conseil national. En outre, un audit interne est en cours pour examiner les processus liés à la sécurité et à la manière dont ils sont mis en œuvre. Les modalités de recrutement des agents de sécurité doivent notamment être revues, ainsi que leur formation, dit le SEM.

Depuis plusieurs mois, du personnel supplémentaire est déjà déployé dans les centres afin de déceler et de prévenir les éventuelles situations conflictuelles. Selon le SEM, le nombre d'affrontements violents a déjà baissé. La création d'un bureau de plaintes externe pour les demandeurs d'asile est également examinée. Parmi les autres projets-pilotes figure l'engagement d'aumôniers musulmans dans les centres de Suisse occidentale et la mise en place de consultations régulières sur les problèmes de dépendance. **ATS**

## Berlin finit par relever ses ambitions climatiques

### Allemagne

**Après une décision de la Cour constitutionnelle, le gouvernement Merkel renforce son plan climat.**

Une accélération sous contrainte: l'Allemagne a décidé mercredi de relever ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre, après le retoquage partiel de sa «loi climat», jugée trop peu ambitieuse par la Cour constitutionnelle, fin avril.

Berlin compte désormais réduire de 65% ses émissions d'ici à 2030 par rapport à 1990, contre

55% visés auparavant, puis de 88% d'ici à 2040, a annoncé mercredi le ministre des Finances et vice-chancelier Olaf Scholz. L'enjeu: atteindre la neutralité carbone en 2045, cinq ans plus tôt que prévu.

À moins de cinq mois de la fin de la législature, et concurrencé par la popularité des écologistes, le gouvernement allemand avait dit qu'il souhaitait réagir vite après l'arrêt de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe. «C'est une nouvelle perspective juridique qui pourrait avoir de nombreuses conséquences», a souligné la chancelière Angela Merkel. **ATS**